



HANDBALL

CHAMPIONNAT DE FRANCE DES GRANDES ÉCOLES



À DIJON

LES 25, 26 ET 27

MARS 2025



SOMMAIRE

1.	Mot de bienvenue de la Ligue Bourgogne Franche-Comté du Sport U	P3
2.	Programme général	P4
3.	Programme prévisionnel sportif	P5
4.	Formalités règlementaires	P6
5.	Formalités d'inscription	P7
6.	Informations pratiques	P8
7.	Hébergement	P10
8.	Restauration	P11
9.	Charte de bonne conduite sportive universitaire	P12
10.	Contact et informations	P13

1- MOT DE BIENVENUE DE LA LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE DU SPORT U

Cher-e-s sportif-ive-s, accompagnateur-trice -s,

La Ligue Bourgogne Franche-Comté du Sport Universitaire ainsi que tous nos partenaires, sont heureux de vous accueillir, du 25 au 27 mars 2025 sur le Campus Universitaire Montmuzard de Dijon pour le championnat de France de Handball des Grandes Ecoles

Tous les acteurs du comité d'organisation et les partenaires, ont mis en œuvre leur énergie et mobilisé tous leurs moyens pour vous accueillir dans les meilleures conditions et assurer le bon déroulement sportif de cette compétition.

Nous vous remercions par avance de l'esprit sportif dont vous ferez preuve ainsi que du respect sans faille de l'ensemble des intervenants, des installations mises à disposition et de l'environnement.

Vous trouverez dans ce dossier toutes les informations utiles et nécessaires afin de préparer au mieux votre séjour.

La Ligue Bourgogne Franche-Comté du Sport U vous souhaite, à toutes et à tous, la bienvenue à Dijon sur le campus de l'Université de Bourgogne Europe et une belle compétition.

Sportivement,

Jean-Jacques RENIER
Directeur Régionale du Sport U

CHAMPIONNAT DE FRANCE ECOLES DE HANDBALL

Dijon – du 25 au 27 mars 2025

2- PROGRAMME GÉNÉRAL

Sous réserve de modifications

DATES DE LA COMPETITION : 25,26 et 27 MARS 2025

LIEUX DE LA COMPETITION :

Lieu 1 :

Salle des Sports-Co du Campus Universitaire Montmuzard de Dijon
Allée Gilles COMETTI
BP 27877 – 21078 Dijon Cedex

Lieu 2 :

Gymnases Epirey & Jean Marion de la Ville de Dijon
Rue Marius Chanteur 21000 Dijon

PROGRAMME DU MARDI 25 MARS 2025 :

ACCUEIL

08H00 – 9H30 : Accueil des équipes à la Maison des Sports Hervé LIEMANS, Allée Gilles COMETTI
BP 27877 – 21078 Dijon Cedex

- Contrôle des licences et des cartes étudiantes
- Distribution des tickets repas

REUNION TECHNIQUE

- **09H30-10H00 :** Réunion Technique (Présence des Coachs obligatoire)

MATCHS DE POULES

- **11H00 :** Début des rencontres (Ouverture des gymnases 45'/1h00 avant)
- **11H30-13H00 :** Restauration sur lieu de compétition (salle de restauration)
- **18H20-19H45 :** Resto U' Montmuzard : 8B, Rue Recteur Marcel Bouchard, 21000 Dijon

PROGRAMME DU MERCREDI 26 MARS 2025 :

- **09H15 :** Ouverture des gymnases
- **10H00 :** Début des rencontres
- **11H30-13H00 :** Restauration sur lieu de compétition (salle de restauration)
- **17H30 :** Fin des 1/2 finales
- **18H20-19H45 :** Resto U' Montmuzard : 8B, Rue Recteur Marcel Bouchard, 21000 Dijon
- **21Hh00 :** Soirée de Gala dans un Bar Dansant

PROGRAMME DU JEUDI 27 MARS 2025 :

- **8H00 :** Ouverture des gymnases
- **8H30 :** Début des rencontres
- **11H30-13H00 :** Restauration sur lieu de compétition (salle de restauration)
- **17H00 :** Fin des finales
- **17H00-17H30 :** Protocole et Remise des Récompenses



CHAMPIONNAT DE FRANCE ECOLES DE HANDBALL

Dijon – du 25 au 27 mars 2025

3- PROGRAMME PRÉVISIONNEL SPORTIF

ATTENTION ! Des réajustements pourront être effectués au plus tard le 10 mars 2025 puis le jour J.

Il y a 2 poules de 3 équipes par championnat N1F – N1M – N2 F et N2 M

Planning prévisionnel

MARDI 25 MARS 2025

A partir de 08h00 : ACCUEIL

09h30 - 10h00 : REUNION TECHNIQUE (présence des coaches obligatoire)

À PARTIR DE 11h00 : 1ÈRE ROTATION DE POULE

GYMNASES	EPIREY		MARION		CAMPUS 1		CAMPUS 2	
11h00	N1M P1 :		N1F P1		N2M P1 :		N2F P1 :	
	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2
	A	B	A	B	A	B	A	B
12h00	N1M P2 :		N1F P2 :		N2M P2 :		N2F P2 :	
	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2
	D	E	D	E	D	E	D	E
A PARTIR DE 13h00 : 2ÈME ROTATION DE POULE								
13h00	N1M P1 :		N1F P1 :		N2M P1 :		N2F P1 :	
	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2
	A	C	A	C	A	C	A	C
14h00	N1M P2 :		N1F P2 :		N2M P2 :		N2F P2 :	
	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2
	D	F	D	F	D	F	D	F
A PARTIR DE 15h00 : 3ÈME ROTATION DE POULE								
15h00	N1M P1 :		N1F P1 :		N2M P1 :		N2F P1 :	
	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2
	B	C	B	C	B	C	B	C
16h00	N1M P2 :		N1F P2 :		N2M P2 :		N2F P2 :	
	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2
	E	F	E	F	E	F	E	F

SOIREE DES COACHS - ARBITRES - BENEVOLES

MERCREDI 26 MARS 2025

À PARTIR DE 10h00 : BARRAGE 2ÈME-3ÈME CROISÉ POUR QUALIF DEMI-FINALES (1ER DE CHAQUE POULE DIRECTEMENT QUALIFIÉ POUR DEMI-FINALES CROISÉES)

GYMNASES	EPIREY		MARION		CAMPUS 1		CAMPUS 2	
10h00	N1F B1 :		N1F B2 :		N2F B1 :		N2F B2 :	
	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2
	2ÈME P1	3ÈME P2	2ÈME P2	3ÈME P1	2ÈME P1	3ÈME P2	2ÈME P2	3ÈME P1
11h30	N1M B1 :		N1M B2 :		N2M B1 :		N2M B2 :	
	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2
	2ÈME P1	3ÈME P2	2ÈME P2	3ÈME P1	2ÈME P1	3ÈME P2	2ÈME P2	3ÈME P1
À PARTIR DE 13h00 : DEMI-FINALES CROISÉES								
13h00	N1F DEMI 1 :		N1F DEMI 2 :		N2F DEMI 1 :		N2F DEMI 2 :	
	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2
	1ER P1	VAINQUEUR B2	VAINQUEUR B1	1ER P2	1ER P1	VAINQUEUR B2	VAINQUEUR B1	1ER P2
14h30	N1M DEMI 1 :		N1M DEMI 2 :		N2M DEMI 1 :		N2M DEMI 2 :	
	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2
	1ER P1	VAINQUEUR B2	VAINQUEUR B1	1ER P2	1ER P1	VAINQUEUR B2	VAINQUEUR B1	1ER P2
À PARTIR DE 16h00 : MATCHS DE CLASSEMENT 5ÈME - 6ÈME PLACE								
16h00	N1M : 5ÈME - 6ÈME PLACE		N1F : 5ÈME - 6ÈME PLACE		N2M : 5ÈME - 6ÈME PLACE		N2F : 5ÈME - 6ÈME PLACE	
	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2
	PERDANT B1	PERDANT B2	PERDANT B1	PERDANT B2	PERDANT B1	PERDANT B2	PERDANT B1	PERDANT B2

SOIRÉE DE GALA

JEUDI 27 MARS 2025

À PARTIR DE 08h30 : MATCHS DE CLASSEMENT 3ÈME - 4ÈME PLACE

GYMNASES	EPIREY		MARION	
08h30	N2M : 3ÈME - 4ÈME PLACE		N2F : 3ÈME - 4ÈME PLACE	
	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2
	PERDANT DEMI 1	PERDANT DEMI 2	PERDANT DEMI 1	PERDANT DEMI 2
09h30	N1M : 3ÈME - 4ÈME PLACE		N1F : 3ÈME - 4ÈME PLACE	
	Arbitre 1	Arbitre 2	Arbitre 1	Arbitre 2
	PERDANT DEMI 1	PERDANT DEMI 2	PERDANT DEMI 1	PERDANT DEMI 2
À PARTIR DE 11h00 : FINALES N2				
11h00	N2F FINALE :			
	Arbitre 1	Arbitre 2		
	GAGNANT DEMI 1	GAGNANT DEMI 2		
12h30	N2M FINALE :			
	Arbitre 1	Arbitre 2		
	GAGNANT DEMI 1	GAGNANT DEMI 2		
À PARTIR DE 14h00 : FINALES N1				
14h00	N1F FINALE :			
	Arbitre 1	Arbitre 2		
	GAGNANT DEMI 1	GAGNANT DEMI 2		
15h30	N1M FINALE :			
	Arbitre 1	Arbitre 2		
	GAGNANT DEMI 1	GAGNANT DEMI 2		

17h00 : PROTOCOLE ET REMISE DES RECOMPENSES

FIN DE LA COMPETITION

N1M POULE 1 (P1)	N1F POULE 1 (P1)	N2M POULE 1 (P1)	N2F POULE 1 (P1)	N1M POULE 2 (P2)	N1F POULE 2 (P2)	N2M POULE 2 (P2)	N2F POULE 2 (P2)
A = XXX	A = XXX	A = XXX	A = XXX	D = XXX	D = XXX	D = XXX	D = XXX
B = XXX	B = XXX	B = XXX	B = XXX	E = XXX	E = XXX	E = XXX	E = XXX
C = XXX	C = XXX	C = XXX	C = XXX	F = XXX	F = XXX	F = XXX	F = XXX



4- FORMALITES REGLEMENTAIRES

4.1 – FORFAIT :

Si vous ne pouvez pas participer au Championnat de France U, prévenez de votre forfait la Ligue Bourgogne Franche-Comté, par mail à dijon@sport-u.com le plus tôt possible et **au plus tard le 10 mars 2025**.

4.2 – LICENCE FFSU :

Rappel de la règle 3.4 du titre III du Règlement FFSU : de la qualité de licencié FF Sport U du règlement intérieur : « *L'étudiant ne pourra participer aux épreuves organisées par la FF Sport U, qu'après présentation à l'organisateur ou à son représentant (délégué, arbitre), de sa licence valide (ou à titre exceptionnel d'une attestation délivrée par la Ligue) accompagnée de la carte étudiant* ».

La présentation des pièces ci-dessus signifie que l'AS est en possession du certificat de non contre-indication à la pratique du sport en compétition.

ATTENTION : Tous les arbitres et coaches des équipes doivent être licenciés FFSU (à minima licence dirigeante gratuite délivrée par votre Ligue).

4.3 – DROIT A L'IMAGE :

Le candidat participant, du seul fait de son inscription, consent aux organisateurs l'utilisation de son nom, prénom, adresse, image, témoignages, résultats obtenus et ce par tous les moyens de communication. Le candidat participant consent également à ce que son nom puisse être utilisé en association avec sa propre image, et à ce que sa voix, son nom et son image puissent être enregistrés, amplifiés et reproduits sur des films ou tout autre support.

Le candidat participant accorde l'autorisation d'utiliser et notamment d'éditer tout ou une partie des documents, dans la mesure où la Ligue Bourgogne Franche-Comté et/ou ses partenaires le jugent nécessaire et cela, sans limitation de durée. Le candidat participant renonce à toute revendication liée à l'exploitation des documents, et en particulier de nature financière.

4.4 – TENUE VESTIMENTAIRE :

Le port du **maillot de l'AS** est obligatoire.

Prévoir 2 couleurs distinctes pour la durée du championnat

4.5 – BALLONS :

Taille des ballons :

- Masculins taille 3
- Féminines taille 2

La colle étant AUTORISÉE par la Ville de Dijon et l'Université, nous vous invitons à venir sur cette compétition avec vos propres ballons, l'organisation ne pouvant fournir autant de ballons que nécessaire.

4.6 - REGLEMENT SPORTIF

https://sport-u.com/wp-content/uploads/sites/15/2024/02/20230712_DP-HANDBALL_C-1.pdf

2 poules de 3 équipes (3 matchs en 2x20')

- Le 1er de chaque poule est qualifié en 1/2 finale
- Matchs croisés 2ème / 3ème poules inversées.
- Matchs des perdants pour les places 5 et 6 (2x20')
- 1/2 finales (2x20')
- Matchs pour les places 3 et 4 (2x20')
- Finales (2x30')

5- FORMALITES D'INSCRIPTION

FICHE DE COMPOSITION D'EQUIPE

**Remplir cette fiche et la retourner à dijon@sport-u.com
au plus tard le 10 mars 2025**

AS :

Académie :

NOM :Prénom :
(Responsable)

Téléphone (portable) :Email :

Couleur des Maillots : Jeu 1 : Jeu 2 :

CFE FEMININ : N1 N2

CFE MASCULIN : N1 N2

N°MAILLOT		NOM	Prénom	N° FF Sport U
Jeu 1	Jeu 2			



6- INFORMATIONS PRATIQUES

6.1 – LOCALISATION DU SITE DE COMPETITION

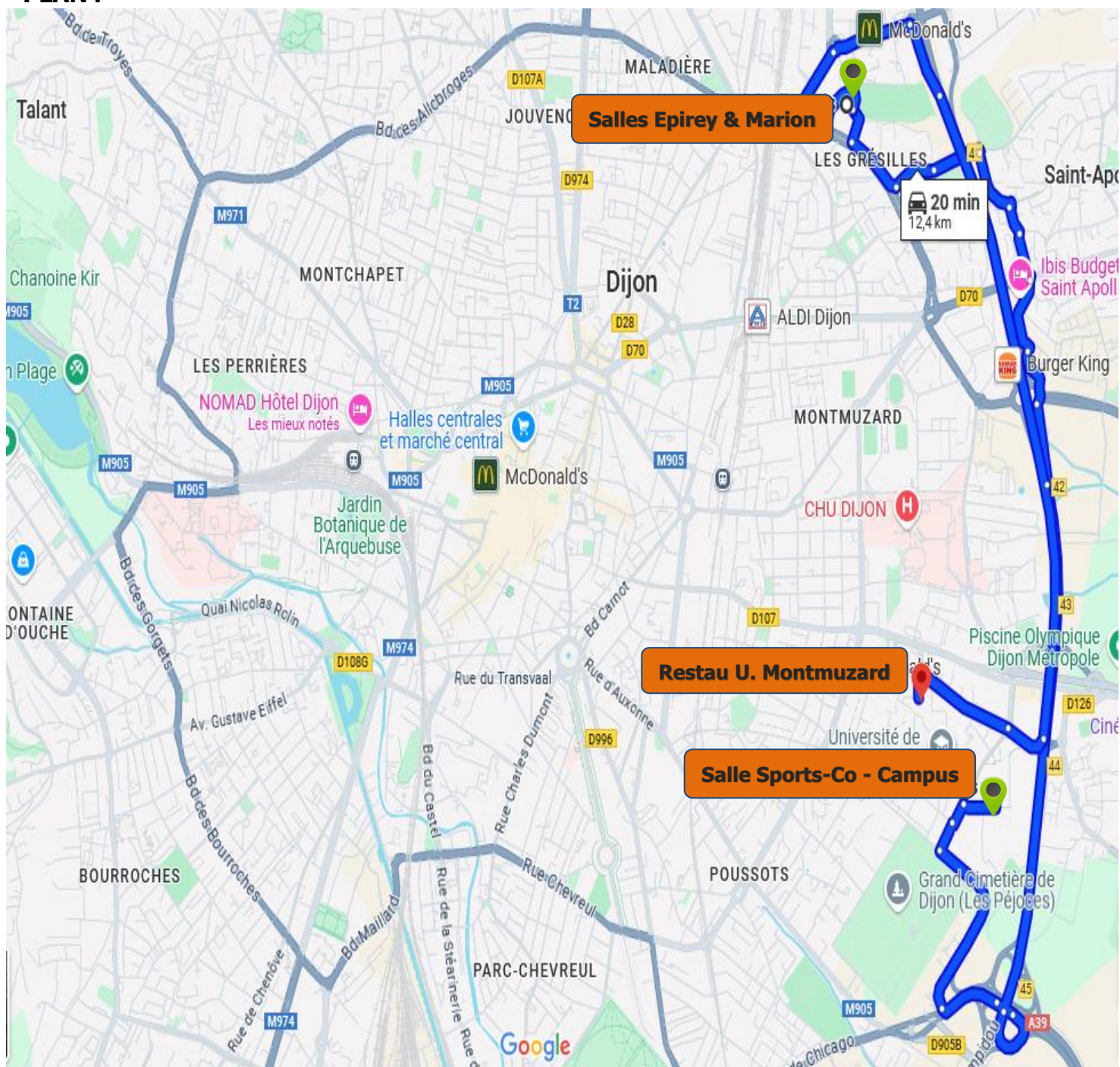
Adresse Site Principal : **Salle des Sports-Co du Campus Universitaire Montmuzard de Dijon**

Allée Gilles Cometti
BP 27877 – 21078 Dijon Cedex

Gymnases Epirey & Jean Marion de la Ville de Dijon :

Rue Marius Chanteur 21000 Dijon

PLAN :



CHAMPIONNAT DE FRANCE ECOLES DE HANDBALL

Dijon – du 25 au 27 mars 2025

LES GYMNASES :



CAMPUS – 2 Terrains séparés par un Rideau – Pas de Tribunes

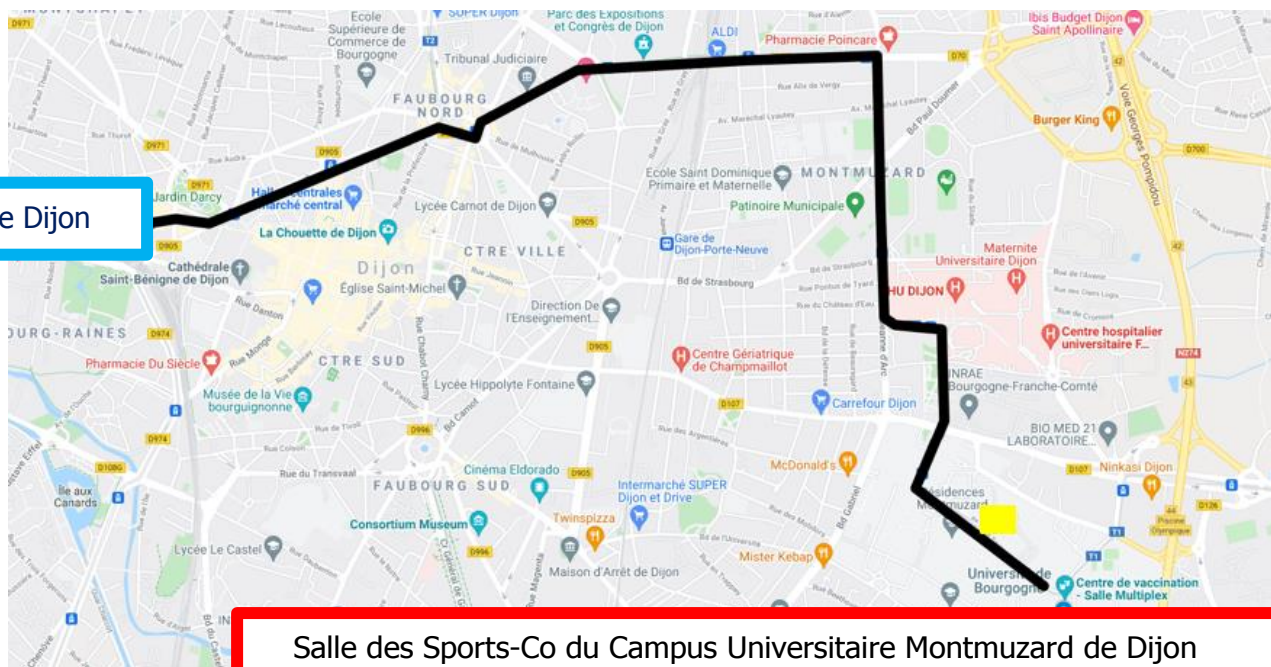


EPIREY – Tribunes de 300 places



JEAN MARION – Tribunes de 200 places

6.2 – ACCES AU SITE DE COMPETITION DU CAMPUS



EN TRAIN OU EN TRANSPORTS EN COMMUN :

Vous arriverez à « Dijon Gare » et vous pourrez prendre le tram à l'arrêt « Dijon Gare » Ligne T.1 et vous vous arrêterez à l'arrêt « Université ». Il y aura 1 tram toutes les 5 à 7 minutes, qui vous emmènera en 20 minutes directement au campus à 260m de la Salle des Sports-Co (Allée Gilles Cometti).

Attention, aucune navette ne sera assurée par l'organisateur. Vous devrez vous rendre sur le lieu de compétition et vous déplacer sur site par vos propres moyens. Nous n'avons pas la logistique matérielle et humaine pour assurer un tel service. Nous vous remercions de votre compréhension.

EN VOITURE :

De Strasbourg, Nancy, Besançon :

Prendre la direction nord-ouest sur A39 - Continuer sur Boulevard du Dr Petitjean - Tourner à droite vers Rue Edgar Faure - Tourner à droite sur Rue Edgar Faure - Tourner à gauche sur Avenue du 21ème Siècle. (Attention, ne pas prendre la voie du Bus car il y a une fosse).

De Lille, Nantes, Paris – A6, sortie :

Arrivé au rond-point de Plombières-Lès-Dijon, prendre la 2e sortie en direction de Lyon/Dijon - Prendre la sortie en direction de Dijon-Centre - Continuer tout droit - Continuer tout droit sur Boulevard du Dr Petitjean - Tourner à droite vers Rue Edgar Faure - Tourner à droite sur Rue Edgar Faure - Tourner à gauche sur Avenue du 21ème Siècle. (Attention, ne pas prendre la voie du Bus car il y a une fosse).

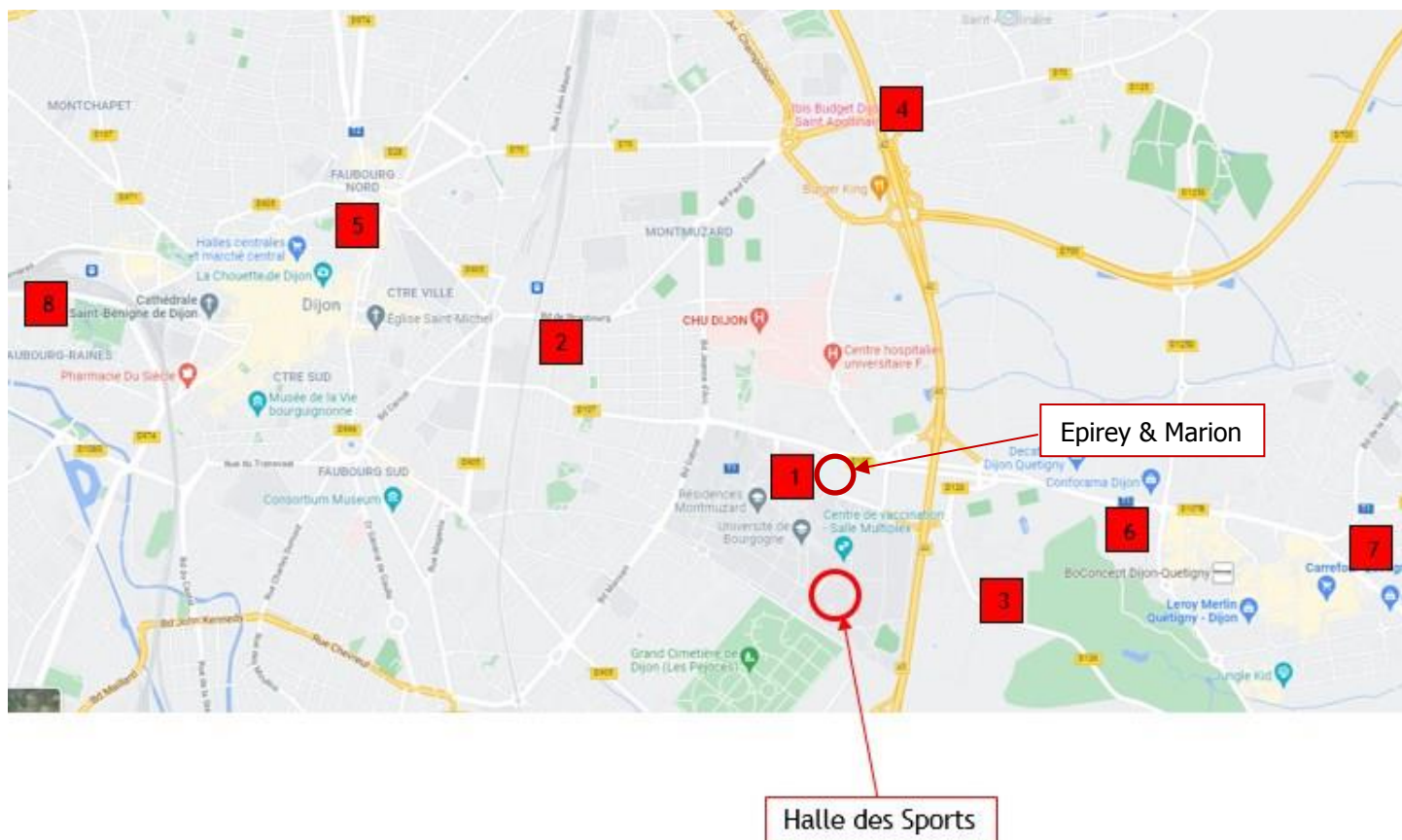
De Marseille, Lyon, Grenoble, Clermont, Bordeaux, Toulouse :

Prendre la sortie A311 en direction de Dijon - Continuer sur N274 (panneaux vers Quetigny/Chevigny-Saint-Sauveur/A38/Dijon-Centre/A31/A39) - Prendre la sortie en direction de Dijon-Centre - Continuer tout droit - Continuer tout droit sur Boulevard du Dr Petitjean - Tourner à droite vers Rue Edgar Faure - Tourner à droite sur Rue Edgar Faure - Tourner à gauche sur Avenue du 21ème Siècle. (Attention, ne pas prendre la voie du Bus car il y a une fosse).

7- HEBERGEMENT

Les hébergements situés à proximité du lieu de l'évènement sont répertoriés ci-dessous.
 Cette liste n'est pas exhaustive. La réservation est à effectuer par les délégations elles-mêmes.

	Hotels	Prix	Distance	Téléphone
01	Adonis Dijon Maison Internationale 7 Avenue Alain Savary - 21000 Dijon	60€	500m	03 80 63 12 65
02	Apparteo 1 Bd de la Font des Suisses - 21000 Dijon	62€	2.6 km	03 80 47 11 69
03	Kyriad Dijon Est Mirande 12-14 rue Pierre de Coubertin - 21000 Dijon	72€	3.4 km	03 80 31 69 12
04	Ibis Budget Dijon Saint-Apollinaire 6 Rue des Longenes, 21850 Saint-Apollinaire	43€	4 km	08 92 70 20 16
05	Hôtel République 3 Rue du Nord - 21000 Dijon	62€	4.3 km	03 80 73 36 76
06	Best Western 1 rue du Cap Vert - 21800 Quetigny	75€	4.5 km	03 74 95 12 03
07	Kyriad Dijon Est Quetigny 14 Avenue de Bourgogne - 21800 Quetigny	71€	5 km	03 80 46 04 46
08	Ibis Dijon Gare 15A Avenue Albert 1 ^{er} - 21000 Dijon	75€	5 km	03 80 43 01 12



8- RESTAURATION

La restauration est accessible **SUR RESERVATION UNIQUEMENT**
Au plus tard le Lundi 10 mars 2025

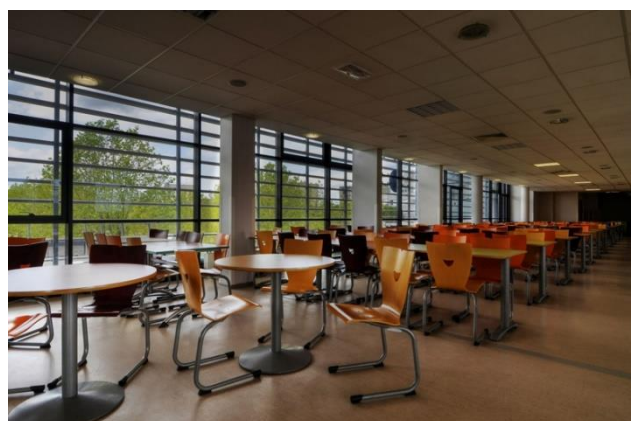
via les liens suivants : [Règlement par virement](#) et / ou



Des tickets seront distribués avec le dossier d'accueil pour les repas réservés
La restauration se fera le midi sur site de compétition et au restaurant universitaire le soir dans un espace privatif



- 1/ Les Paniers Repas à emporter qui sont proposés ne seront disponibles qu'à partir de 14h30 le jeudi.
- 2/ Nous ne pourrons pas ajouter de demande supplémentaire de repas sur place.
- 3/ Aucun Remboursement ne sera effectué après la commande.



Horaires : Midi : 11h30-13h00 (sur site de compétition) / Soir : 18h20-19h45 (Restau U.)

Tarifs : Midi : 10€ / Soir : Etudiant : 5€ - Non Etudiant : 10€ _ Repas de Gala : 15€ Et. & Non Et.
- Des contremarques seront distribuées avec le dossier d'accueil pour les repas réservés

Menu : - Communiqué le jour même

Soirée : Un lieu de soirée (Bar Dansant), vous sera indiqué lors de votre venue

9- CHARTE DE BONNE CONDUITE SPORTIVE UNIVERSITAIRE

Tout étudiant, sollicitant la participation à un Championnat de France Universitaire est conscient que l'activité sportive ne peut se comprendre et se développer que dans le cadre d'un comportement sain et adapté à l'environnement et aux différent(e)s participant(e)s et **s'engage pour toute la durée du championnat rappelé ci-dessus à :**

- 1- Avoir un comportement sportif, respectueux de l'éthique sportive tant à l'égard des organisateurs et des partenaires de l'évènement que des arbitres, de ses adversaires, de leurs dirigeants ou de toute autre personne en présence.
- 2- Donner une bonne image de son association sportive et de son université, défendre les intérêts de son association sportive et non des siens.
- 3- Bannir toute agression verbale ou physique (sur quelque personne ou groupe de personnes que ce soit), et toute provocation, toute incitation à la violence, sous quelque forme que ce soit.
- 4- Bannir la violence, les comportements discriminatoires (sexistes, racistes ou homophobes), les tricheries ou toute atteinte aux biens d'autrui et de la collectivité (vol, effraction, vandalisme) sous peine de poursuites judiciaires éventuelles.
- 5- Être maître de soi dans n'importe quelles circonstances (avant, pendant et après l'épreuve) et donc ne pas abuser de substances alcoolisées ou de toutes autres formes de produits euphorisants.
- 6- Être modeste dans la victoire et sans rancœur dans la défaite et être capable de fêter sa victoire ou celle des autres dans la joie, en respectant les personnes et les biens.
- 7- S'informer et être conscient(e) du règlement anti-dopage (posséder une prescription à usage thérapeutique si nécessaire pour un médicament qui lui serait indispensable) et se tenir éloigné(e) d'éventuelles « fumées de cannabis ».
- 8- Respecter le règlement intérieur des lieux dans lequel il se trouve (gymnase, hébergement, ...).
- 9- Régler intégralement les prestations souscrites et participer aux manifestations (rencontres, mais aussi repas et remises de prix ou soirées) organisées lors de ce championnat.

Il a été parfaitement informé que tout manquement à ces règles pourra être sanctionné par la Fédération Française du Sport Universitaire et accepte le principe.

Il est conscient du fait que tout incident relevant de sa responsabilité sera notifié aux Représentant(e)s des établissements de l'enseignement supérieur présents sur place, à la Direction de son établissement et à la Présidence de son AS, par les organisateurs et/ou les responsables étudiants. Cela pourra donner lieu à des sanctions disciplinaires conformément au règlement intérieur de son établissement d'origine.

La participation d'un étudiant à un Championnat de France Universitaire est conditionnée à l'acceptation préalable de la présente charte dans son intégralité.

Le candidat participant, du seul fait de son inscription à la compétition, atteste l'acceptation des termes de cet engagement de bonne conduite.

10– CONTACT ET INFORMATIONS

Informations :

Site internet : <https://sport-u.com/competitions-nationales/sports-co/handball/>

Contact Organisateur :



LIGUE BOURGOGNE FRANCHE-COMTE DU SPORT UNIVERSITAIRE

Adresse :

LIGUE BFC SPORT U DIJON – MAISON DES SPORTS HERVE LIEMANS
CAMPUS UNIVERSITAIRE MONTMUZARD - Allée Gilles COMETTI – BP 27877 – 21078 DIJON Cedex

Tél : 03.80.39.67.91 _ Email : dijon@sport-u.com

Site internet : <https://sport-u-bourgognefranchecomte.com/>

Sur place :

Mr Jean-Jacques RENIER

Directeur Régional du Sport U Dijon – Bourgogne Franche-Comté

Tél : 06-14-60-50-66

